

# SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie

Lausanne

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de Fondation  
pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024

**Rapport de l'Organe de Révision**

**Au Conseil de Fondation**

**sur les comptes annuels 2024**

**SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie, Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie, Lausanne, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi Suisse, aux Swiss GAAP RPC, aux normes ZEW0 et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi suisse ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2024 arrêté au 31 décembre 2024 donnent une image fidèle du patrimoine, ainsi que de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes aux normes ZEW0.

Genève, le 28 avril 2025

**Fiduciaire DRP SA**

*Christian RAVAL*  
Expert-comptable diplômé  
(Réviseur Responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe)

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

## Comptes annuels

### Bilan

#### Actif

CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Trésorerie, siège et étranger	3.1	7 332 296	7 025 855
Actifs de régularisation	3.2	39 198	38 259
<b>Total Actif circulant</b>		<b>7 371 494</b>	<b>7 064 114</b>
Immobilisations corporelles, immeubles et terrain	3.3	39 002	39 002
Immobilisations financières	3.4	10 834	0
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>49 836</b>	<b>39 002</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 421 330</b>	<b>7 103 116</b>

#### Passif

CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Passifs de régularisation	3.5	14 892	13 194
<b>Total engagements à court terme</b>		<b>14 892</b>	<b>13 194</b>
Fonds affectés	3.6.1	0	188 645
<b>Total Capital des fonds affectés</b>		<b>0</b>	<b>188 645</b>
Fonds pour projets, en cours et à venir	3.6.2	5 947 526	5 133 246
<b>Total Capital des fonds liés</b>		<b>5 947 526</b>	<b>5 133 246</b>
Capital de fondation		50 000	50 000
Réserve libre		1 408 911	1 718 031
Résultat de l'exercice (+ bénéfice / - perte)		0	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>		<b>1 458 911</b>	<b>1 768 031</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 421 330</b>	<b>7 103 116</b>

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

## Comptes annuels

### Compte d'exploitation

CHF	Annexe	2024	2023
Dons attribués		603 679	923 190
<b>Total produits donations affectées</b>	4.1	<b>603 679</b>	<b>923 190</b>
Dons libres		682 631	845 388
Successions		1 435 909	852 006
Produits des activités		17 222	11 132
<b>Total produits donations libres</b>		<b>2 135 763</b>	<b>1 708 526</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 739 441</b>	<b>2 631 716</b>
Charges directes des projets		-2 035 607	-1 961 516
<b>Total charges directes des projets</b>	4.2	<b>-2 035 607</b>	<b>-1 961 516</b>
<b>RESULTAT INTERMEDIAIRE</b>		<b>703 834</b>	<b>670 200</b>
Frais de personnel		-300 455	-330 917
Charges d'exploitation		-147 363	-114 004
Pertes de change		0	0
Résultat financier		60 499	37 653
<b>Total charges d'exploitation</b>	4.3	<b>-387 319</b>	<b>-407 268</b>
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES</b>		<b>316 515</b>	<b>262 933</b>
Attributions aux fonds affecté		-603 467	-922 998
Dissolutions des fonds affectés		792 112	941 357
<b>Total variation des fonds (+ diminution / - augmentation)</b>		<b>188 645</b>	<b>18 359</b>
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES</b>		<b>505 160</b>	<b>281 292</b>
Attributions à la réserve libre		-505 160	-281 292
Dissolutions de la réserve libre			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (+ bénéfice / - perte)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

## Comptes annuels

### Tableau de variation du capital

Libellé	Situation 01.01.2024	Transferts 2024	Utilisations 2024	Attributions 2024	Situation 31.12.2024
<b>Fonds affectés</b>					
Fonds affecté Bukina Faso Noma	107 968	0	-295 183	187 216	0
Fonds affecté Colombie	0	0	-4 888	4 888	0
Fonds affecté Congo	0	0	-978	978	0
Fonds affecté Madagascar	0	0	-86 957	86 957	0
Fonds affecté Niger	80 678	0	-382 818	302 141	0
Fonds affecté Sénégal	0	0	-3 630	3 630	0
Fonds affecté Soins	0	0	-16 797	16 797	0
Fonds affecté Autres Secours	0	0	-860	860	0
<b>Total Capital des fonds affectés</b>	<b>188 645</b>	<b>0</b>	<b>-792 112</b>	<b>603 467</b>	<b>0</b>

<b>Fonds liés</b>					
Fonds pour projets en cours **	5 133 246	814 280	0	0	5 947 526
Fonds pour nouveaux projets	0	0	0	0	0
<b>Total Capital des fonds liés</b>	<b>5 133 246</b>	<b>814 280</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 947 526</b>

<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital de dotation de la Fondation	50 000	0	0	0	50 000
Réserve libre * / **	1 718 031	-814 280	0	505 160	1 408 911
Résultat reporté	0	0	0	0	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>1 768 031</b>	<b>-814 280</b>	<b>0</b>	<b>505 160</b>	<b>1 458 911</b>

\* Selon décision du Conseil de Fondation du 12 mars 2025, le bénéfice de l'exercice 2024 a été attribué à la réserve libre.

\*\* Suite à la décision du Conseil de Fondation de valoriser le Fonds pour projets en cours à hauteur de 2 ans du budget de l'année n+1 (Budget 2025: CHF 2'973'763), un montant de CHF 814'280 a été transféré de la réserve libre.

### Chiffres comparatifs de l'exercice antérieur

Libellé	Situation 01.01.2023	Transferts 2023	Utilisations 2023	Attributions 2023	Situation 31.12.2023
<b>Fonds affectés</b>					
Fonds affecté Bukina Faso Noma	139 152	0	-300 500	269 316	107 968
Fonds affecté Colombie	0	0	-50 002	50 002	0
Fonds affecté Congo	0	0	-15 026	15 026	0
Fonds affecté Madagascar	0	0	-65 925	65 925	0
Fonds affecté Niger	67 852	0	-477 594	490 420	80 678
Fonds affecté Sénégal	0	0	-1 839	1 839	0
Fonds affecté Soins	0	0	-30 030	30 030	0
Fonds affecté Autres Secours	0	0	0	0	0
<b>Total Capital des fonds affectés</b>	<b>207 004</b>	<b>0</b>	<b>-940 917</b>	<b>922 558</b>	<b>188 645</b>

<b>Fonds liés</b>					
Fonds pour projets en cours **	4 912 336	220 910	0	0	5 133 246
Fonds pour nouveaux projets	0	0	0	0	0
Réserve Terrain	0	0	0	0	0
<b>Total Capital des fonds liés</b>	<b>4 912 336</b>	<b>220 910</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 133 246</b>

<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital de dotation de la Fondation	50 000	0	0	0	50 000
Réserve libre * / **	1 657 650	-220 910	0	281 292	1 718 031
Résultat reporté	0	0	0	0	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>1 707 650</b>	<b>-220 910</b>	<b>0</b>	<b>281 292</b>	<b>1 768 031</b>

\* Selon décision du Conseil de Fondation du 16 avril 2024, le bénéfice de l'exercice 2023 a été attribué à la réserve libre.

\*\* Suite à la décision du Conseil de Fondation de valoriser le Fonds pour projets en cours à hauteur de 2 ans du budget de l'année n+1 (Budget 2024: CHF 2'566'623), un montant de CHF 220'910 a été transféré de la réserve libre.

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

## Comptes annuels

### Tableau de flux de trésorerie

CHF	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>		
<b>Résultat de l'exercice selon comptes annuels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
+/- Variation des fonds affectés à caractère de fonds étrangers	316 515	262 933
+/- Variation des actifs de régularisation	-939	79 690
+/- Variation des passifs de régularisation	1 699	-4 084
<b>Variation de liquidités de l'activité d'exploitation</b>	<b>317 275</b>	<b>338 538</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>		
- Investissements dans des immobilisations financières	-10 834	0
+ Désinvestissements d'immobilisations financières	0	0
<b>Variation de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-10 834</b>	<b>0</b>
<b>Total diminution (-) / augmentation (+) de liquidités</b>	<b>306 441</b>	<b>338 538</b>
<b>Vérification de la variation des liquidités</b>		
Total liquidités au 1er janvier	7 025 855	6 687 317
Total liquidités au 31 décembre	7 332 296	7 025 855
<b>Total diminution (-) / augmentation (+) de liquidités</b>	<b>306 441</b>	<b>338 538</b>

## Coûts globaux 2024 - Détail par nature et par projet

### Siège - Charges d'exploitation

### Siège - Charges directes des projets

	Total Siège	Burkina Faso	Colombie	Madagascar	Niger	RD Congo	Sénégal	Soins en Suisse	Autres secours	Total Projets
Charges d'exploitation										
Salaires, charges par pays	191 931	89 464	58 670	80 899	86 041	38 063	78 909	49 175		481 221
Recherche de fonds et comm.	58 924									0
Journal Sentinelles	158 066									0
Administration		4 797	4 437	4 280	1 438		7 787	2 013	7 840	0
Déplacements et missions	38 898	8 334	8 334	8 343	8 334	8 334	8 334	8 333		32 591
Frais généraux		42	1 044	74	60		60			58 345
Autres charges										1 279
Produits financiers	-60 499									0
<b>TOTAL SIEGE</b>	<b>387 319</b>	<b>102 636</b>	<b>72 485</b>	<b>93 596</b>	<b>95 872</b>	<b>46 397</b>	<b>95 090</b>	<b>59 521</b>	<b>7 840</b>	<b>573 437</b>

4.3

### Par pays - Charges directes des projets

	Burkina Faso	Colombie	Madagascar	Niger	RD Congo	Sénégal	Soins en Suisse	Autres secours	Total Projets
Charges directes des projets									
Aide alimentaire	52 271	9 261	44 736	47 938	34 192	4 304			192 701
Aide médicale	25 035	2 216	92 251	21 317	24 003	86 144		7 682	258 648
Aide scolaire	6 783	1 217	22 771	7 125	6 703	16 142			60 741
Formation professionnelle	1 889	650	5 793	139	3 140	11 231			22 841
Moyens de travail	13 041	104	461	1 197	362	1 354			16 518
Equipements de secours	509	-116	5 830	3 670	2 599	1 857			14 449
Logement		50	2 761	1 192	5 378	27 795			37 176
Salaires et charges	79 410	69 851	104 402	125 398	71 975	58 941			509 977
Fonctionnement	29 874	4 786	15 250	40 893	14 046	8 162			113 013
Frais de déplacement	20 590	1 796	9 144	52 326	11 585	19 827			115 268
Equipement professionnel	13 925	6 089	6 839	22 738	4 494	5 018			59 103
Missions chirurgicales							30 988		30 988
Dépenses faites en Suisse pour le pays	4 437		1 965	234	565				7 202
Sous-total	247 766	95 904	312 303	324 166	179 042	240 776	30 988	7 682	1 438 627
Pertes de change	2 202	2 074	13 340	3 147	676	2 105			23 543,81
<b>Total charges directes</b>	<b>249 968</b>	<b>97 979</b>	<b>325 643</b>	<b>327 313</b>	<b>179 718</b>	<b>242 881</b>	<b>30 988</b>	<b>7 682</b>	<b>1 462 171</b>
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES DES PROJETS</b>	<b>352 604</b>	<b>170 464</b>	<b>419 239</b>	<b>423 185</b>	<b>226 114</b>	<b>337 971</b>	<b>90 508</b>	<b>15 522</b>	<b>2 035 607</b>

4.2

## Gratuités 2024 et 2023 - Détail par nature

Gratuités reçues	2024 Total		2023 Total		Burkina Faso		Noma		Burkina Faso FVV		Colombie		Congo		Madagascar		Niger		Sénégal		Soins en Suisse		Autres secours		Journal		Siège Prilly		2024 Total					
	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF				
Bénévolet administration/événements	3 929	151 840	3 914	145 275	15	375	45	1 125	172	1 328	107	2 675	60	3 000	107	2 675	107	2 675	107	2 675	688 755	0	100	3 929	151 840	3 929	151 840	3 929	151 840					
Bénévolet Programmes	506	11 278	125	2 990	800	49 753	120	6 600	6	26	0	144	14 400	436	104 970	0	50	164	15 572	164	15 572	688 755	0	0	506	11 278	506	11 278	506	11 278				
Hospitalisation enfants en Suisse	0	688 755	0	646 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Transferts, convois et visites d'enfants opérés en Suisse	164	15 572	390	23 463	626	43 149	200	10 940	27	648	0	0	53	5 700	297	94 690	140	11 200	390	23 463	646 748	0	0	390	23 463	390	23 463	390	23 463	390	23 463	390	23 463	
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	1 506	175 800	1 343	166 327	1 000	1 000	0	0	2 253	2 253	1 120	1 120	230	230	550	550	99	99	1 343	166 327	2 490	0	0	1 343	166 327	1 343	166 327	1 343	166 327	1 343	166 327	1 343	166 327	
Autres dons en matériel	0	18 319	0	9 192	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 490	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Production & diffusion journal Sentinelles, site internet	1 316	36 320	1 364	38 240	3	228	0	0	26	226	0	295	0	48	1	150	0	0	0	0	5 068	0	0	1 364	38 240	1 364	38 240	1 364	38 240	1 364	38 240	1 364	38 240	
Autres réductions et avantages	11	8 999	36	59 129	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loyer bureaux Prilly/Lausanne	0	0	0	84 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 432</b>	<b>1 106 883</b>	<b>7 172</b>	<b>1 175 363</b>	<b>818</b>	<b>50 856</b>	<b>165</b>	<b>7 975</b>	<b>178</b>	<b>12 155</b>	<b>107</b>	<b>4 360</b>	<b>204</b>	<b>19 717</b>	<b>437</b>	<b>105 970</b>	<b>107</b>	<b>3 465</b>	<b>164</b>	<b>710 515</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>1 323</b>	<b>38 530</b>	<b>3 929</b>	<b>153 240</b>	<b>7 432</b>	<b>1 106 883</b>	<b>7 172</b>	<b>1 175 363</b>	<b>7 172</b>	<b>1 175 363</b>		

Gratuités reçues 2023 - Détail par nature et par projet	Burkina Faso		Noma		Burkina Faso FVV		Colombie		Congo		Madagascar		Niger		Sénégal		Soins en Suisse		Autres secours		Journal		Siège Prilly		2023 Total										
	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF									
Bénévolet administration/événements	12	300	70	1 750	43	940	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 914	145 275	3 914	145 275									
Bénévolet Programmes	626	43 149	200	10 940	27	648	0	0	53	5 700	297	94 690	140	11 200	390	23 463	646 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Hospitalisation enfants en Suisse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Transferts, convois et visites d'enfants opérés en Suisse	1 000	1 000	0	0	2 253	2 253	1 120	1 120	230	230	550	550	99	99	1 343	166 327	2 490	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	2	152	0	0	26	226	0	295	0	48	1	150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres dons en matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Productions et diffusion journal Sentinelles, site internet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres réductions et avantages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loyer bureaux Prilly	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>640</b>	<b>44 601</b>	<b>270</b>	<b>12 690</b>	<b>96</b>	<b>4 067</b>	<b>0</b>	<b>1 415</b>	<b>53</b>	<b>5 978</b>	<b>288</b>	<b>95 390</b>	<b>140</b>	<b>11 299</b>	<b>390</b>	<b>677 769</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 371</b>	<b>39 430</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>1 190</b>	<b>0</b>	<b>52 000</b>	<b>7 172</b>	<b>1 175 363</b>	<b>7 172</b>	<b>1 175 363</b>	<b>7 172</b>	<b>1 175 363</b>	<b>7 172</b>	<b>1 175 363</b>		

## Annexe aux comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024

### 1. PRESENTATION DE LA FONDATION

#### 1.1 BUT ET FORME JURIDIQUE

**But :**

Etrangère à toute idéologie, la Fondation a pour but le secours d'êtres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie. Une par une, un par un, petite personne par petite personne.

**Forme juridique :**

Fondation

**Date des Statuts :**

20 décembre 2024

**Règlement interne :**

Manuel de gestion, dernière mise à jour entérinée le 25 janvier 2022.

**Statut fiscal :**

La Fondation est reconnue de pure utilité publique et bénéficie d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune en vertu d'une décision de mars 1997, fondée sur l'article 56, lettre g) de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) et d'une exonération complète des droits de succession et d'enregistrement selon l'article 20, alinéa 1, lettre d, de la loi concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LSMD). Cette décision a été confirmée le 20 septembre 2020 par l'Administration cantonale des impôts.

**Certification Zewo :**

La Fondation a obtenu la certification Zewo à la fin de l'année 2021.

#### 1.2 ORGANES DE LA FONDATION

##### 1.2.1 Membres du Conseil de Fondation au 31 décembre 2024 :

Les membres ont les signatures suivantes :

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Mode de signature</i>
Moulin Christian	Membre, Président	Collective à deux
Muriset Yvan	Membre, Vice-président	Collective à deux
Fragnière François	Membre, Secrétaire	Collective à deux *
Peissard Catherine	Membre, Trésorière	Collective à deux *
Badel Christiane	Membre	Collective à deux *
Barthélemy Bruno	Membre	Collective à deux *
Chatelain Manon	Membre	Collective à deux *
Pittet-Cuénod Brigitte	Membre	Collective à deux *
Salerno Carin	Membre	Collective à deux *
Seiler Jacques	Membre	Collective à deux *
Xanthopoulos Annick	Membre	Collective à deux *

\* Avec le Président ou le Vice-président

Les membres du Bureau du Conseil et du Conseil de Fondation travaillent bénévolement, mais sont remboursés de leurs frais.

Les tâches opérationnelles effectuées par un membre du Conseil sont partiellement rémunérées pour ce travail à un tarif inférieur au prix du marché. Un contrat de prestations spécifique a été établi en conséquence. La rémunération a été de CHF 23'014 en 2024 (CHF 24'524 en 2023).

#### **1.2.2 Direction opérationnelle au 31 décembre 2024 :**

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>
Morard Marlyse	Directrice générale

Le taux d'occupation de la directrice a été de 100 % pour l'année 2024.

Le montant du salaire brut de la Direction opérationnelle n'est pas mentionné pour des questions de confidentialité, conformément au chiffre 45 de la Swiss GAAP RPC 21.

#### **1.2.3 Personnes chargées de l'administration et de la comptabilité au 31 décembre 2024 :**

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>
Oliveira-Magalhaes Veronica	Comptable

#### **1.2.4 Organe de révision au 31 décembre 2024 :**

Fiduciaire DRP SA  
Route du Petit-Eysins 1  
1262 Eysins

### **1.3 MOYENNE ANNUELLE DES ETP**

Au 31 décembre 2024, la Fondation emploie 11 collaborateurs en Suisse, représentant 8,2 ETP et 106 collaborateurs sont engagés par Sentinelles via ses programmes à l'étranger dont un délégué expatrié, représentant 103,45 ETP.

Au 31 décembre 2023, la Fondation emploie 12 collaborateurs en Suisse, représentant 10 ETP et 103 collaborateurs sont engagés par Sentinelles via ses programmes à l'étranger dont un délégué expatrié, représentant 99.5 ETP.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES EN MATIERE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES

### 2.1 PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

La présentation des comptes annuels de la Fondation Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie est conforme aux normes Swiss GAAP RPC (respect du cadre conceptuel, des RPC fondamentales et des autres Swiss GAAP RPC, en particulier RPC 21). Elle respecte également les normes Zewo. Cette présentation offre une image conforme à la réalité tant de la situation patrimoniale et financière que des recettes de l'organisation (true and fair view). Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, ainsi qu'aux statuts de la Fondation.

Les comptes annuels 2024 ont été validés par le Conseil de Fondation le 12 mars 2025.

### 2.2 PRINCIPES D'EVALUATION

Les comptes annuels sont préparés selon le principe des coûts historiques (valeurs d'acquisition) et présentés en francs suisses (CHF). Les principes d'évaluation les plus importants et les différences les plus marquées par rapport aux bases mentionnées font l'objet d'un commentaire.

**Périmètre des comptes annuels** - Les présents comptes considèrent la Fondation dans son ensemble. Les états financiers englobent les opérations traitées par le siège ainsi que celles des délégations à l'étranger.

**Méthode de comptabilisation des délégations à l'étranger** - Les activités générées par les entités actives dans les pays d'intervention sont intégrées dans les comptes de la Fondation selon le principe cash basis de la Fondation.

**Conversion des devises étrangères** - Les dépenses locales (en monnaies étrangères) sont converties aux taux moyens du mois de comptabilisation. Quant aux transactions, elles sont converties en francs suisses au cours du jour de comptabilisation. Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre (cours officiel publié par le Département Fédéral des Finances). Les résultats de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat financier.

**Liquidités** - Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les comptes bancaires au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale.

**Actifs de régularisation** - Les actifs de régularisation sont indiqués à la valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaire.

**Immobilisations** - Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, après déduction des amortissements calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation usuelle.

Le matériel et les véhicules de même que les immeubles acquis dans le cadre des projets conduits à l'étranger sont comptabilisés en charges lors de leur acquisition. Cette approche se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère Sentinelles. Ces éléments rendent difficile la détermination de la durée d'utilisation du matériel, qui est souvent courte, ainsi que l'évaluation de la valeur marchande des biens immobiliers et de leur valeur résiduelle finale.

**Immobilisations financières** - Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaire.

**Passifs de régularisation** - Les passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

**Engagement en matière de prévoyance professionnelle** - La norme Swiss GAAP RPC 16 (engagements en matière de prévoyance professionnelle), qui précise que tout avantage ou engagement économique pour l'organisation découlant des comptes annuels des institutions de prévoyance doit être porté au bilan, est appliquée.

**Fonds affectés** - Les fonds affectés découlent soit d'une destination explicite du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par le donateur.

**Collecte grand public** - Les produits provenant des collectes de fonds grand public sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par Sentinelles. Ils sont considérés comme fonds libres, sauf avis contraire de la part du donateur. Dans ce cas, ces fonds sont considérés comme fonds affectés et comptabilisés selon la volonté du donateur. Les fonds qui n'ont pas été utilisés en fin d'année sont présentés sous la rubrique "Fonds affectés" au bilan.

**Legs et successions** - Les produits des legs et successions acceptés mais non réalisés sont considérés comme des actifs éventuels. Ils seront comptabilisés comme revenus lorsqu'ils seront effectivement transférés à Sentinelles.

**Autres produits** - Tous les autres produits encaissés sans mention particulière sont affectés au capital libre.

**Valorisation des gratuités** - Les gratuités reçues en prestations et marchandises sont évaluées au prix le plus bas du marché concerné. Concernant les contributions de travail bénévole en Suisse, en application des principes comptables, ces prestations ne sont pas valorisées dans le compte d'exploitation et ces dernières font l'objet uniquement d'une information dans l'annexe.

## 2.3 EVALUATION DES RISQUES ET SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

**Système de contrôle interne** - La Fondation définit le système de contrôle interne (SCI) comme étant l'intégralité des processus, méthodes et mesures qui servent à assurer un déroulement conforme de la marche des activités. Il doit permettre à la Fondation de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs.

**Risques opérationnels** - Compte tenu de ses activités de terrain dans différents pays à travers le monde, la Fondation a défini un ensemble de mesures et de procédures afin de limiter les risques opérationnels grâce notamment à un manuel de gestion, le suivi permanent des opérations par les responsables de programmes et un contrôle régulier et rigoureux des budgets établis.

**Risque de change** - La Fondation n'a pas de politique active de couverture du risque de change et tend à convertir les devises au fur et à mesure de ses besoins. Les fonds sont conservés en francs suisses.

**Risque bancaire** - Sur le terrain, la politique consiste à limiter le volume de dépôts bancaires aux stricts besoins opérationnels.

**Risque de liquidité** - La politique de Sentinelles consiste à assurer en permanence un niveau suffisant de liquidités pour ses opérations; en conséquence, les fonds sont conservés en liquide et sont disponibles à court terme. De plus, la Fondation s'assure que les liquidités sont gérées correctement et en toute sécurité sur tous les terrains d'opération.

### 3. DETAIL DES POSTES DU BILAN 31.12.2024 CHF      31.12.2023 CHF

<b>3.1 Trésorerie</b>	<b>7 332 296</b>	<b>7 025 855</b>
Trésorerie, siège	7 156 404	6 908 871
Trésorerie, étranger	175 891	116 984

Les liquidités sont présentées à leur valeur nominale, cas échéant, converties en CHF au cours de change au 31 décembre.

<b>3.2 Actifs de régularisation</b>	<b>39 198</b>	<b>38 259</b>
Charges payées d'avance	0	0
Produits à recevoir	39 198	38 259

Les actifs de régulation concernent divers produits à encaisser, principalement des intérêts à recevoir relatifs aux comptes à terme, ainsi que des impôts anticipés à encaisser.

<b>3.3 Immobilisations corporelles</b>	<b>39 002</b>	<b>39 002</b>
Immeubles	2	2
Terrain	39 000	39 000

Sentinelles ne possède pas d'immobilisations amortissables actuellement. L'ensemble du mobilier et du matériel informatique a été intégralement amorti ou a fait l'objet de gratuité. L'assurance incendie contractée pour le siège à Lausanne couvre un montant de CHF 193'000.

Quatre immeubles dont un situé au Niger, un à Madagascar et deux en Colombie sont détenus par la Fondation. Pour les immeubles acquis au cours des exercices antérieurs à 2015, la valeur nette retenue est de CHF 1.

En 2016, la Fondation a reçu un terrain sis en Suisse de la part d'un donateur. Ce bien a été valorisé cette même année au bilan de la Fondation à sa valeur fiscale et figure toujours à l'actif en 2024 pour la même somme.

En 2020, la Fondation a reçu une voiture d'occasion en Suisse de la part d'une donatrice qui a été valorisé à CHF 1.

<b>3.4 Immobilisations financières</b>	<b>10 834</b>	<b>0</b>
Dépôts de garantie de loyer du siège	10 834	0

<b>3.5 Passifs de régularisation</b>	<b>14 892</b>	<b>13 194</b>
Charges à payer	14 892	13 194

Les passifs de régularisation concernent principalement les décomptes annuels finaux des assurances sociales.

### 3.6 Capital des fonds

Le tableau de variation du capital fournit des informations détaillées sur la composition des fonds affectés et du capital de l'organisation de la Fondation, ainsi que sur les changements intervenus. Celui-ci intègre également la décision d'affectation du résultat de l'exercice 2024 du Conseil de Fondation.

<b>3.6.1 Fonds affectés</b>	<b>0</b>	<b>188 645</b>
Fonds affecté - Burkina Faso "Noma"	0	107 968
Fonds affecté - Niger "Noma"	0	80 678

Ces fonds sont alimentés par les dons, legs et subventions reçus pour les projets dédiés, et sont utilisés au fur et à mesure des dépenses investies dans ces projets.

Pour mémoire, les dons attribués pour les enfants atteints de Noma sont répartis entre les 2 pays bénéficiaires de ce programme, soit le Burkina Faso (35%) et le Niger (65%).

### 3.6.2 Fonds liés

	<u>5 947 526</u>	<u>5 133 246</u>
Fonds pour projets en cours	5 947 526	5 133 246
Fonds pour nouveaux projets	0	0

Les fonds liés à caractère de fonds propres ont une teneur de réserve pour des dépenses futures.

Les attributions et dissolutions de ces fonds sont décidées sur la base d'une votation du Conseil de Fondation, et ont pour objectif de conserver certains fonds à des buts dévolus.

L'exercice 2024 s'est traduit par un résultat bénéficiaire, qui a entièrement été attribué à la réserve libre.

<b>4. DETAIL DES POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>2024 CHF</b>	<b>2023 CHF</b>
--	-----------------	-----------------

<b>4.1 Produits donations affectés</b>	<b>603 679</b>	<b>923 190</b>
--	----------------	----------------

En 2024, les dons affectés incluent notamment KCHF 302 pour le Niger (KCHF 474 en 2023) et KCHF 187 pour le Burkina Faso (KCHF 286 en 2023). Proportionnellement, la moitié des fonds affectés sont pour les programmes du Niger, et le tiers pour ceux du Burkina Faso.

<b>4.2 Charges directes des projets - par pays, méthodologie Zewo</b>	<b>-2 035 607</b>	<b>-1 961 516</b>
---	-------------------	-------------------

Charges Projets Burkina Faso	-352 604	-300 500
Charges Projets Colombie	-170 464	-156 970
Charges Projets République démocratique du Congo	-226 114	-241 413
Charges Projets Madagascar	-419 239	-382 452
Charges Projets Niger	-423 185	-477 594
Charges Projets Sénégal	-337 971	-320 386
Charges soins en Suisse	-90 508	-80 202
Charges Autres Secours	-15 522	-2 000

Les charges des projets regroupent l'ensemble des dépenses directement encourues pour les programmes sur le terrain. Elles comprennent les dépenses encourues localement, ainsi que les dépenses encourues au siège pour le compte des programmes (voir tableau "Coûts globaux - Détail par nature et par projet").

Les comptes audités dans les différents programmes déployés par la Fondation Sentinelles ont été jugés conformes et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé. Toutefois, l'auditeur des comptes du programme Sénégal a émis une réserve en raison de la nécessité de respecter pleinement les normes SYCEBNL (Système Comptable de l'Entité à But Non Lucratif, déclinaison du système comptable OHADA - Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires - destinée spécifiquement aux entités à but non lucratif en Afrique de l'Ouest). Les comptes du programme déployé en RDC n'ont pu être audités au vu de la situation politico-sécuritaire.

Les charges "Autres secours" concernent le soutien à l'association Vivere pour le renforcement de ses activités de secours nutritionnel à des nouveau-nés en Syrie pour un montant de CHF 7'320. La somme de CHF 8'202 correspond aux frais d'une mission exploratoire au Tchad, dans le cadre de la lutte contre le noma et FVV.

<b>4.3 Charges d'exploitation, méthodologie Zewo</b>	<b>-387 319</b>	<b>-407 268</b>
--	-----------------	-----------------

Recherches de fonds et communication	-275 166	-288 503
Administration	-112 153	-118 765

La recherche de fonds regroupe les activités qui profitent directement à l'obtention de fonds et des activités d'accompagnement. Les charges de recherches de fonds sont identifiées et imputées selon leur coût direct, et les frais généraux y sont répartis à hauteur de 25%.

L'administration regroupe les activités qui assurent le fonctionnement de base de la Fondation. Les charges administratives du siège sont identifiées et imputées selon leurs coûts directs, et les frais généraux y sont répartis à hauteur de 15%.

<b>5. AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>2024 CHF</b>	<b>2023 CHF</b>
<b>5.1 Gratuités reçues</b>	<b>1 106 883</b>	<b>1 175 363</b>
Bénévolat administration / information	151 840	145 275
Bénévolat programmes	11 278	2 990
Hospitalisation d'enfants en Suisse	688 755	646 748
Transferts, voyages, convoyages et visites d'enfants opérés en Suisse	15 572	23 463
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	175 800	166 327
Dons en matériel	18 319	9 192
Production et diffusion du journal, site internet	36 320	38 240
Autres réductions et avantages	8 999	59 129
Loyers bureaux Prilly/Lausanne	0	84 000
<b>Total des dépenses et gratuités</b>	<b>3 529 809</b>	<b>3 544 146</b>
Total des dépenses (charges directes des projets et exploitation)	2 422 926	2 368 784
Total gratuités reçues	1 106 883	1 175 363
<b>Gratuités en pourcentage</b>	<b>31%</b>	<b>33%</b>

Durant l'exercice 2024, de nombreux bénévoles ont apporté leur contribution aux activités de la Fondation avec plus de 7'400 heures (7'100 heures en 2023). A cela, s'ajoutent les diverses prestations obtenues à titre gratuit pour ce même exercice.

## 5.2 Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs de Sentinelles travaillant au siège ainsi que l'unique expatrié en 2024 bénéficient d'un régime de prévoyance professionnelle conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, vieillesse et survivants. Les prestations de prévoyance sont assurés par AXA Invest. L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan de prévoyance est financé par les cotisations de Sentinelles et de ses collaborateurs. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. De plus, la Fondation assure le rattachement à une prévoyance professionnelle pour le personnel local.

Les charges de prévoyance en 2024 ont été de CHF 49'246 (CHF 37'912 en 2023).

<b>5.3 Honoraires de l'organe de révision et autres prestations</b>	<b>12 483</b>	<b>8 353</b>
Révision des comptes annuels	6 937	6 815
Autres révisions et services	5 546	1 538

Les autres révisions et services concernent les honoraires d'audit de l'Association des Amis de Sentinelles.

La fiduciaire DRP SA a offert sous forme de dons CHF2'437 à notre Fondation et CHF 1'725 à l'Association des Amis de Sentinelles.

## 5.4 Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan (cautionnements, contrat de bail, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers).

Aucun engagement de leasing (véhicules ou photocopieurs).

## 5.5 Affaires exceptionnelles en suspens et les risques

Néant

## 6. EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA DATE DU BILAN

A notre connaissance, aucun évènement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2024 ne s'est produit après la date de clôture.

Lausanne, le 12 mars 2025

---

Christian Moulin  
Président

---

Marlyse Morard  
Directrice générale

---

Veronica Oliveira-Magalhaes  
Comptable